

Territoires à Vivres

Axe coopération territoriale et enjeux économiques

Séance sur les effets utiles

17 juin 2022

Intentions et programme envisagé

S'appuyer sur les « effets utiles » et les externalités produites *aujourd'hui* pour penser le modèle économique de *demain*

Trois temps :

1. Présentation et discussion à partir du travail mené avec Louise et Jonathan (Marseille)
2. Temps de travail en binôme, par territoire : quels sont les principaux effets utiles générés par le travail engagé au sein des territoires ?
Pour qui ?
3. Mise en commun

Rapide échange pour préparer la prochaine session : date / méthode

Rappel de la grille de lecture proposée lors du dernier atelier

⇒ 6 grandes séries de questions à se poser lorsqu'on monte un projet

➔ dimension statique

➔ dimension dynamique

- Quelle logique de développement ?
- Quelle mise en cohérence des différents registres ?



Le travail engagé à Marseille sur les effets utiles

Les différentes composantes de la solution proposée par TàV Marseille

Temps de rencontre et
d'échange avec le
cercle élargi

*Loubatas, Paniers
Marseillais, Manger
BIO, UCS13, CHO3...*

Accompagnement des
« épiceries »
*10- 15 Jours
d'accompagnement*

Enquête ACF auprès des
habitants sur leurs besoins /
envies en termes d'alimentation

Appui aux acteurs pour favoriser
les synergies et les effets de
complémentarités

Travail d'intermédiation
avec des partenaires et/ou
financeurs

Le travail engagé à Marseille sur les effets utiles

Eléments de contexte

Un premier travail réalisé avec Louise et Jonathan (1/2 journée) :

- ❖ L'objectif : repérer les effets utiles générés par la dynamique locale TàV
- ❖ Le choix de partir de l'accompagnement des « épiceries » pour tirer les fils
- ❖ La prise en compte des effets utiles :
 - qui étaient *directement visés*
 - mais aussi les *externalités* (effets indirects et/ou imprévus)
- ❖ Une règle : associer un *effet utile* à un *acteur*

Précautions de lecture :

- Pour une même catégorie d'acteurs, les effets utiles sont variables
- A ce stade, ce ne sont que des hypothèses faites par les ingénieurs territoriaux

Les prochaines étapes envisagées :

- Révéler ce qui fait *effectivement* valeur pour les personnes concernées
- S'accorder sur *ce qui compte*, sur ce à quoi *on tient*
- Partager des *orientations* pour renforcer la pertinence de l'action

Le travail engagé à Marseille sur les effets utiles

Le projet contribue à ... :

Pour l'UCS 13 (union des centres sociaux)

- Nourrir leurs réflexions sur les réponses à construire face aux demandes croissantes des habitants sur les questions alimentaires

Pour les dirigeants des « épiceries »

- Soutenir la professionnalisation des acteurs autour des enjeux d'accessibilité (évolution des connaissances, des postures...)
- Renforcer l'engagement des acteurs (on se sent moins seul face aux difficultés, ça redonne de l'énergie, on dépasse les contraintes pour imaginer des solutions, « la force du collectif fait bouger décidément bouger des montagnes »)
- Tisser des liens de confiance de solidarité entre des acteurs qui partagent une même ambition sur le plan sociétal
- Créer des opportunités pour faciliter l'approvisionnement des épiceries en produits frais et locaux
- Faciliter la levée de fond

Pour l'UGESS :

- Développer le réseau au sein d'un nouveau bassin de vie
- Concevoir un module d'accompagnement auprès des épiceries

Pour les (petits) producteurs locaux :

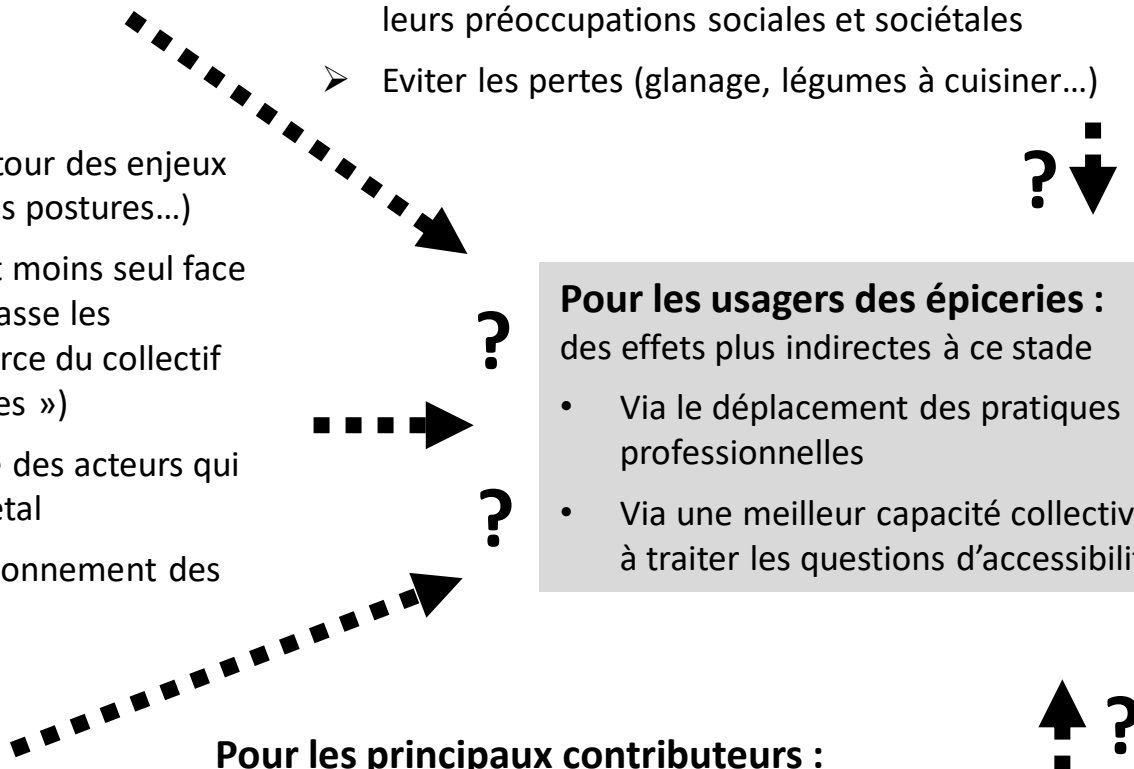
- Faciliter la planification pour approvisionner des populations locales en situation de précarité
- Ouvrir des perspectives de débouchés qui rejoignent leurs préoccupations sociales et sociétales
- Eviter les pertes (glanage, légumes à cuisiner...)

Pour les usagers des épiceries :

- des effets plus indirectes à ce stade
- Via le déplacement des pratiques professionnelles
 - Via une meilleure capacité collective à traiter les questions d'accessibilité

Pour les principaux contributeurs :

- Graine de Soleil : une plus grande visibilité sur la métropole
- Cité de l'Agri. : légitimité de la structure pour agir sur l'alimentation + un levier pour passer à une autre échelle
- ACF : une occasion d'inscrire leur action dans des projets concrets



Le travail engagé à Marseille sur les effets utiles

Les externalités induites sur le territoire

Le projet contribue à ... :

- Rendre désirable et possible une évolution des pratiques professionnelles nécessaires pour favoriser l'accès digne à une alimentation saine durable de l'ensemble des habitants
- Redonner des perspectives au travail et à l'engagement des acteurs impliqués sur les questions alimentaires
- Soutenir une capacité collective à traiter les questions d'accessibilité alimentaire sur le territoire (mise en mouvement des acteurs à partir d'un projet fédérateur)
- Concevoir des services et modalités d'organisation plus pertinentes et efficaces au regard des enjeux alimentaires (« légumes à cuisiner », marché en commun, événements co-organisés...)

Ce qui peut intéresser notamment ... (exemples) :

- ❖ La métropole Aix-Marseille (agriculture / alimentation, QPV, services éducatifs, sociaux...)
- ❖ Le département (enjeux de souveraineté alimentaire, enjeux liés aux politiques sociales)
- ❖ La région (formation professionnelle, développement d'activité économique et d'emploi, innovation)
- ❖ L'ADEME (au regard de la capacité à fédérer des acteurs dans une perspective de transition écologique) ?
- ❖ Les fondations d'entreprise qui cherchent à soutenir les Transitions (Biocoop...)
- ❖ La MSA (compte tenu des opportunités que sur le plan social et pour les producteurs) ?
- ❖ L'Association régionale d'amélioration des conditions de travail (au regard des enjeux de qualité de vie au travail, de santé, d'évolution des compétences professionnelles et des modes d'organisation) ?
- ❖ Les organismes de formation professionnelle (compte tenu des enjeux de professionnalisation) ?
- ❖ L'INJEP / Le FONJEP / Le mouvement du monde associatif... (au regard du caractère exploratoire et apprenant de ces démarches) ?
- ❖ Les acteurs de la santé (ARS, mutuelles ...) compte tenu des externalités générés en terme de santé ?

Travail en sous-groupe, par territoire (45')

Consignes :

1. **Etablir une rapide cartographie des principaux « bénéficiaires » du projet**
 - Quels sont les catégories d'acteurs qui bénéficient d'effets utiles, compte tenu de la dynamique territoriale engagée autour de Territoires à VivreS ?
 - Si besoin, en partant d'un projet particulier

2. **Identifier les effets utiles pour chacun de ces acteurs**
 - En commençant par les bénéficiaires les plus directs, pour aller vers les bénéficiaires plus indirects
 - En repérant les points de discussion entre vous

Pistes de réflexion pour la suite

Comment enrichir la proposition de la valeur ?



D'un projet qui s'adresse (principalement) aux épiceries à un projet qui s'adresse à une pluralité d'acteurs territorialisés (épiceries, producteurs, réseaux, élus et techniciens locaux, institutions...)

Un premier registre d'effets utiles facilement repérable :

- ❖ **Fédérer** les acteurs du territoire autour des enjeux d'accessibilité alimentaire (habitants, producteurs, travailleurs sociaux, collectifs de citoyens, acteurs de la distribution, techniciens des collectivités...)

D'autres dimensions de valeur à intégrer dans la proposition ?

- ❖ Soutenir l'engagement et le **développement des compétences** des professionnels dans le sens d'un accès digne à une alimentation saine et locale ?
- ❖ Favoriser la mise en place d'**expérimentations** vers une meilleure prise en charge des enjeux d'accessibilité alimentaire ?
- ❖ Renforcer l'**efficacité du système alimentaire local** – de la fourche à la fourchette (planification adaptée, mutualisations, synergies et effets d'intégration..) ?
- ❖ Constituer un **patrimoine immatériel** accessible à tous autour des enjeux d'accessibilité (une capacité à agir en commun, des connaissances diffusables...) ?

Vers une solution orientée autour du soutien à l'innovation en faveur d'un accès digne à une alimentation saine ?

Les questions « au travail » :

- Quels sont les acteurs qui peuvent être intéressés à plus ou moins long terme par cette proposition ? Dans quelle mesure est-il possible de composer avec leurs attentes ?
- Quel place pour les « mangeurs » / habitants ? Comment révéler (et mettre en discussion) en quoi le projet produit des effets utiles pour eux ?

Pistes de réflexion pour la suite

Sur quelles ressources et dispositifs s'appuyer ?



Des ressources immatérielles éprouvées et reconnues par les acteurs engagés dans le projet

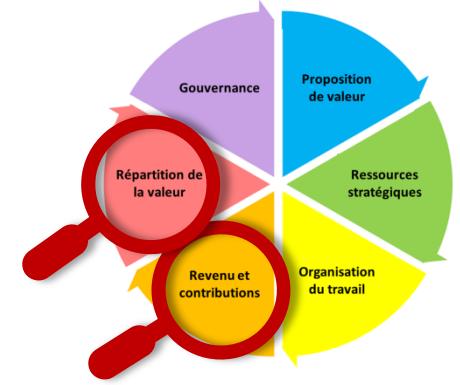
- ❖ Une connaissance du tissu d'acteurs local autour de l'alimentation durable
- ❖ Des savoir faire liés à l'animation de dynamiques collectives inter-structures et la capacité à « embarquer » les acteurs :
 - prendre appui sur le « déjà là » et les potentiels (les dimensions positives de l'engagement)
 - interroger les pratiques professionnelles en douceur, tout en soutenant le développement des compétences et l'engagement des professionnels concernés
 - adosser la réflexion à des capacités d'action à plus ou moins court terme
- ❖ Une capacité à assumer une fonction d'intermédiation entre une multiplicité d'acteurs agissant sur des échelles différentes :
 - faire du lien entre les besoins, les projets et les ressources des acteurs locaux (y compris sur le plan financier)
 - mobiliser des compétences en accompagnement, en fonction des besoins
 - prendre appui sur la dynamique TàV nationale (comme puissance mobilisatrice et fédératrice)

Les questions « au travail » :

- Quelles sont les principales « briques » pour tenir la proposition de valeur :
 - des temps de débat public (conférence, débat, projections de films...) ?
 - des temps apprenants (accompagnement, visites, formations, événements, retour d'expérience, ...) ?
 - un travail d'intermédiation (aider à trouver le bon interlocuteur, faire du lien entre les projets, guider les personnes..) ?
 - un travail d'amorçage et d'appui au développement de projets communs
 - la prise en charge d'activités spécifiques (ex. structurer l'approvisionnement des épiceries en produits frais locaux)... ?
- Quel rôle des ingénieurs territoriaux au-delà de la fonction d'animateur ? Garant de la coopération ? Intégrateur d'une solution territoriale ? Assumer la prise en charge de certaines activités spécifiques (ex. structurer l'approvisionnement) ?

Pistes de réflexion pour la suite

Comment financer le projet ?



Un double enjeu de financement pour la suite :

- Financer la dynamique d'animation territoriale
- Financer l'approvisionnement des denrées (suite de l'enquête ACF)

=> La nécessaire articulation de ces deux niveaux (dans les conventions, dans le temps) ?

Les questions « au travail » :

- ❖ Quelle modes de relation avec les contributeurs/financeurs potentiels ?
 - Logique de *charité* (centrée sur ce qui reste à distribuer)
 - Logique de *prestation* (centrée sur le bien ou services)
 - Logique de *coopération* (centrée sur les effets utiles et les axes de convergence)
- ❖ Quelles règles liées à la circulation des flux monétaires ?
 - ❖ Quelle structure capte les financements ?
 - ❖ Sur quelles bases la valeur est-elle partagée entre les producteurs, les épiceries, les habitants, les ingénieurs territoriaux... ?